

Les caisses de retraite se départissent
des actions canadiennes :
le canari dans la mine de charbon

LetkoBrosseau

Gestion de placements globale

Les actions cotées canadiennes représentaient près de 80 % des actions détenues par les caisses de retraite au Canada en 1990.

En 2018, leur part avait chuté à seulement 10 %, ou moins de 4 % de l'actif global. Certaines des principales caisses du pays ne détiennent actuellement que 1 %¹ de leur actif en actions cotées canadiennes.

Part des actions canadiennes dans les actions cotées



Sources : Pension Investment Association of Canada (PIAC) <https://piacweb.org/>, Letko Brosseau

Part des actions canadiennes dans l'actif total

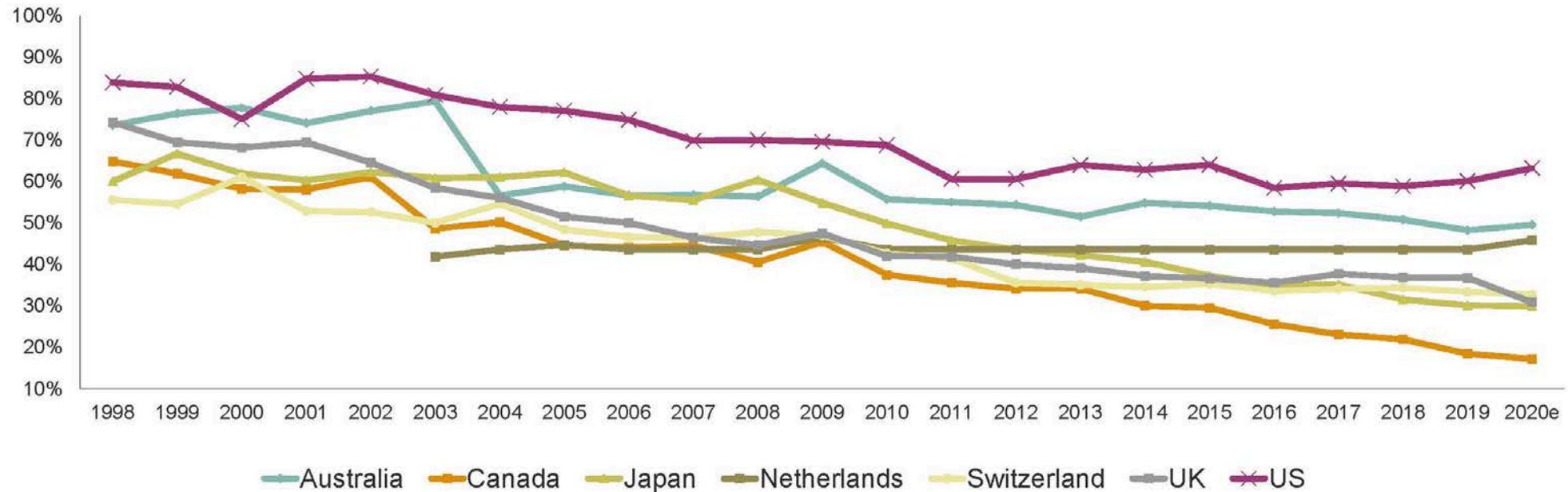


Sources : Pension Investment Association of Canada (PIAC) <https://piacweb.org/>, Letko Brosseau

(1) Pension Investment Association of Canada (PIAC) <https://piacweb.org/>

La pondération des actions intérieures dans les caisses de retraite a beaucoup plus baissé au Canada que dans d'autres pays.

Domestic equity over total equity exposure



Sources : Willis Towers Watson, Thinking Ahead Institute et sources secondaires.



Pourquoi?



Ce n'est pas à cause des rendements

- Le rendement des actions canadiennes est resté à la traîne de celui des actions américaines depuis 10 ans...
- ... mais le marché canadien avait autant surpassé le marché américain durant la décennie précédente.
- Ainsi, sur 20 ans, le rendement des actions canadiennes a égalé celui des actions américaines.
- Au cours des 30 dernières années, le marché canadien a surclassé les marchés émergents de 2,1 %¹ par an.
- Durant la même période, le marché canadien a surclassé les marchés développés hors États-Unis de 2,9 %² par an.
- La théorie financière nous dit que sur les marchés financiers, l'arbitrage devrait finir par aplanir les différences possibles de rendement corrigé du risque, de sorte que le rendement attendu ne devrait pas être beaucoup plus haut ou plus bas au Canada qu'ailleurs dans le monde.



Ce n'est pas une question de diversification

- Lorsque vous abaissez la part d'un actif à 10 % de votre portefeuille, à moins qu'il s'agisse d'un actif très particulier (autre qu'une banque, un détaillant, une société manufacturière, etc.), cette position contribuera très peu à réduire le risque posé par les 90 % restants.
- De même, vous n'avez pas besoin de 90 % d'autres actifs pour diversifier une position de 10 %.



La raison la plus souvent invoquée: la gestion indicielle

- Le Canada représentant 3 %³ des marchés boursiers mondiaux, les caisses de retraite canadiennes devraient détenir 3 % d'actions canadiennes.

(1) Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX, Letko Brosseau, Indice de rendement total net MSCI marchés émergents.

(2) Consiste principalement de l'indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX, Letko Brosseau, consiste principalement de l'indice de rendement total net MSCI EAEO

(3) Sponsored Content. (2021, September 16). *A complete geographic breakdown of the MSCI ACWI IMI*. Visual Capitalist. <https://www.visualcapitalist.com/a-geographic-breakdown-of-the-msci-acwi-imi/>



La pondération juste est-elle de 3 %, de 50% ou de 70 %?

Une pondération de 3 % en actions canadiennes peut s'avérer problématique et fondamentalement erronée :

- L'économie américaine est vaste et l'épargne y est aussi plus élevée.
- Le poids des actions américaines dans les marchés boursiers mondiaux est de 56 %¹.
- Selon la logique des indices : puisque l'économie américaine est vaste, les Américains devraient investir un plus grand pourcentage de leurs épargnes plus élevées sur leurs marchés boursiers intérieurs.
- Autrement dit, plus le pays est important, plus grande devrait être la part de son économie possédée par ses habitants.
- À l'inverse, plus votre économie est petite, moins vous devriez y investir et plus la part que vous en possédez devrait être faible.
- Est-il juste de dire que toutes les économies du monde devraient investir en priorité dans les économies les plus importantes? Ont-elles vraiment besoin de cette aide de la part des économies plus modestes?
- En Australie, une économie comparable au Canada, les caisses de retraite allouent 50% de leurs actions au marché domestique, près de cinq fois supérieur au comportement des caisses canadiennes.

Les Américains possèdent plus de 70 %² de leurs actions, supérieur à leur poids dans les marchés mondiaux.

Les États-Unis sont l'une des économies les plus évoluées du monde, souvent citée en modèle à imiter.

Les habitants des autres pays plus petits ne devraient-ils pas également posséder 70 % de leurs actions intérieures?

Les investissements génèrent les emplois de qualité.

(1) Willis Towers Watson, Thinking Ahead Institute et sources secondaires

(2) Federal Reserve Board

Les caisses de retraite sont une création unique

- Les caisses de retraite comptent pour environ 30 %¹ de l'épargne financière.
- Contrairement aux dépôts bancaires, ces 30 % sont investis à long terme.
- Contrairement aux actifs liés à l'assurance-vie, ces 30 % peuvent être investis dans les actions.
- Ces 30 % sont tout à fait spéciaux et occupent une position idéale pour jouer un rôle dans la politique économique.
- Les gouvernements accordent des avantages considérables aux caisses de retraite :
 - Déductibilité fiscale des cotisations
 - Revenus et gains libres d'impôt
- Il s'agit d'une épargne à long terme capable d'absorber la volatilité à court terme... si la réglementation le permet.

Au Canada comme partout ailleurs, c'est par les investissements que se bâtit l'avenir de l'économie.

C'est grâce aux investissements que les pays créent des emplois de qualité.

Étant des créations du gouvernement, les caisses de retraite doivent répondre aux objectifs de la politique gouvernementale.



La réduction de la part des sociétés canadiennes et de l'économie du pays détenue par les régimes de retraite canadiens n'est qu'une tendance. En voici d'autres :

- Participation réduite des Canadiens aux régimes de retraite en général.
- Participation accrue à des régimes de retraite à cotisations déterminées au détriment des régimes de retraite à prestations déterminées bien plus efficaces.
- Moindre importance accordée aux marchés boursiers cotés, moindre liquidité et moindre visibilité des cours.
- Importance accrue des marchés privés subjectifs, négociés et généralement moins transparents.
- Réduction de la protection contre l'inflation et augmentation des investissements dans des actifs à revenu fixe à faible rendement.
- Davantage de gestion indicielle.
- Réduction de l'analyse fondamentale prospective et recours accru à l'analyse statistique historique.
- Recours accru à des conseils de spécialistes externes non mesurés et non soumis à des normes strictes.

Est-ce vraiment ce que nous voulons?

Si vous n'êtes pas convaincu de l'importance de ces tendances, lisez ce qui suit...

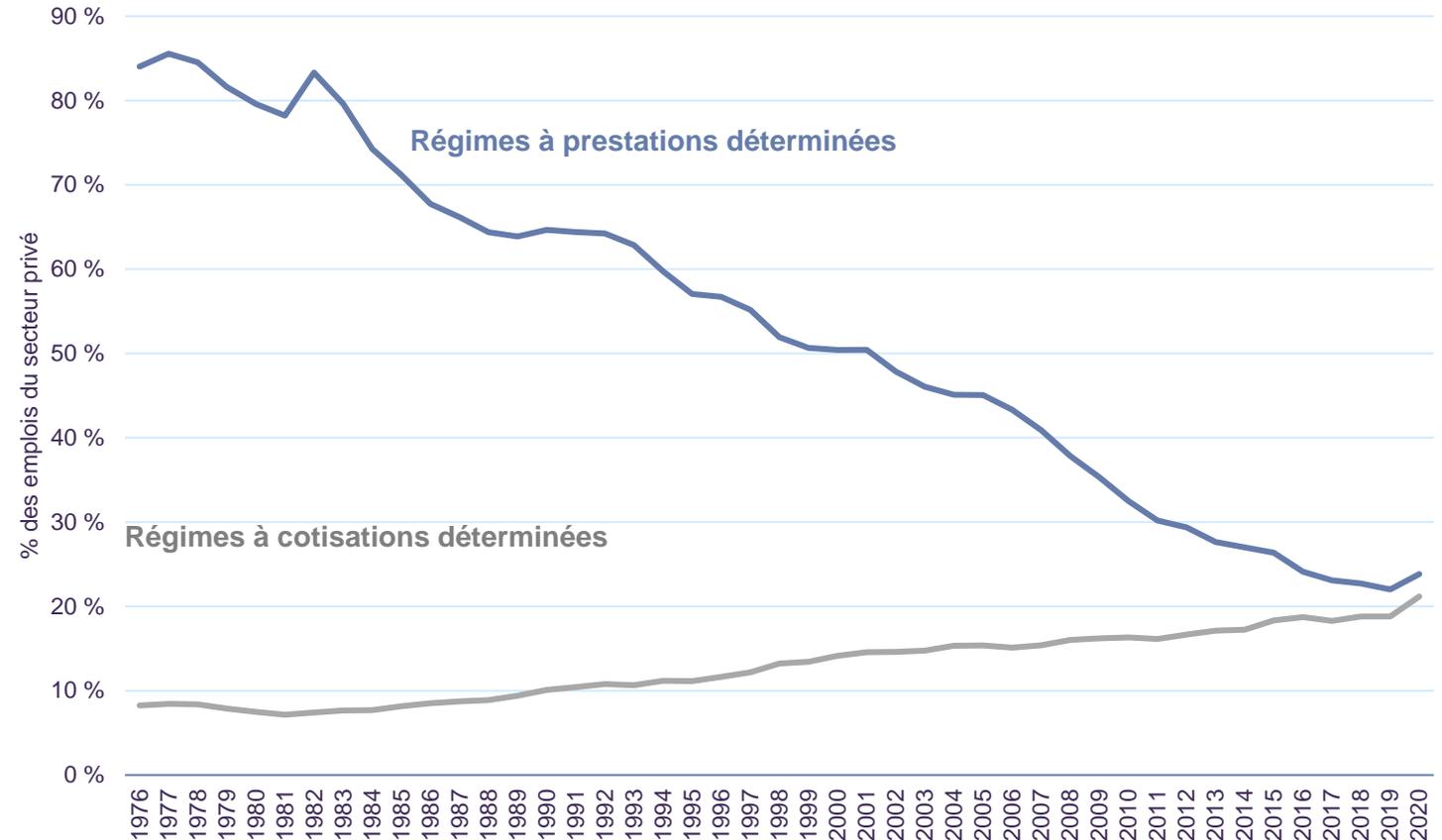


Quelle est la politique du gouvernement canadien?

Cette politique vise-t-elle à réduire la participation des Canadiens aux régimes de retraite en général?

Cette politique vise-t-elle à réduire la participation des Canadiens aux régimes de retraite à prestations déterminées pour les orienter vers des régimes de retraite à cotisations déterminées beaucoup moins efficaces?*

Régimes de retraite du secteur privé



* Les différences entre les régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont exposées à l'Annexe A à la fin de cette présentation.

Sources: Statistique Canada, Letko Brousseau

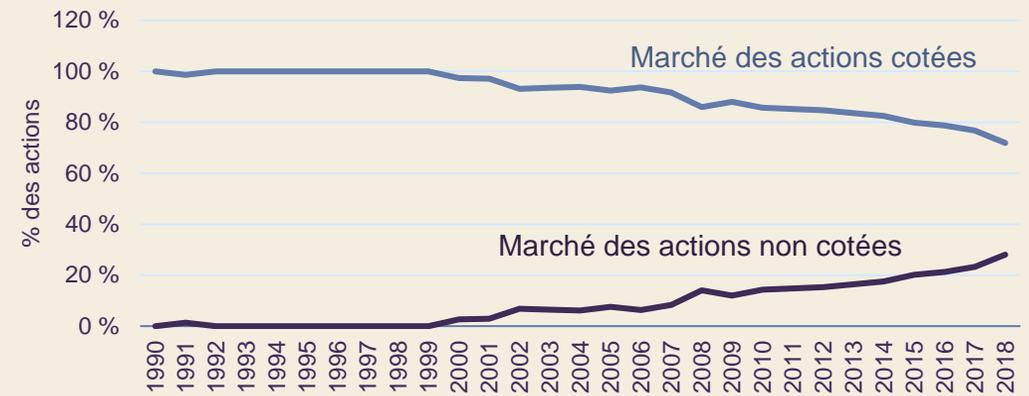


Quelle est la politique du gouvernement canadien?

Cette politique vise-t-elle à réduire l'importance des marchés boursiers cotés, la liquidité et la visibilité des cours?

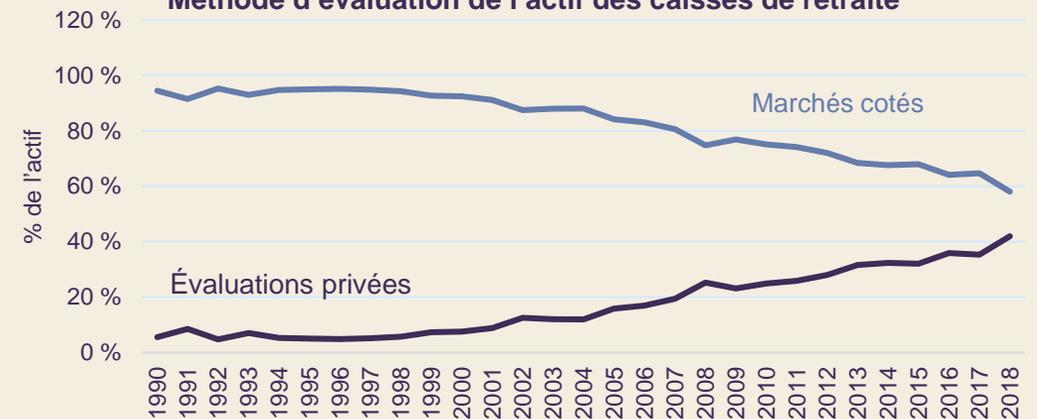
Cette politique vise-t-elle à augmenter l'importance des marchés privés subjectifs, négociés et généralement moins transparents?

Avoirs en actions des caisses de retraite selon le marché



Sources: Pension Investment Association of Canada (PIAC), <https://piacweb.org/>, Letko Brousseau

Méthode d'évaluation de l'actif des caisses de retraite



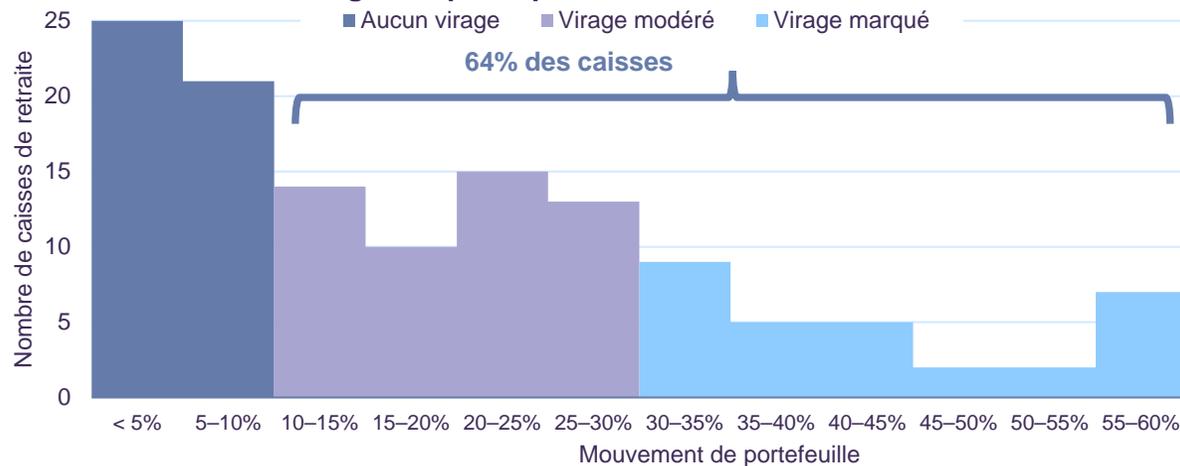
Sources: Pension Investment Association of Canada (PIAC), <https://piacweb.org/>, Letko Brousseau

Quelle est la politique du gouvernement canadien?

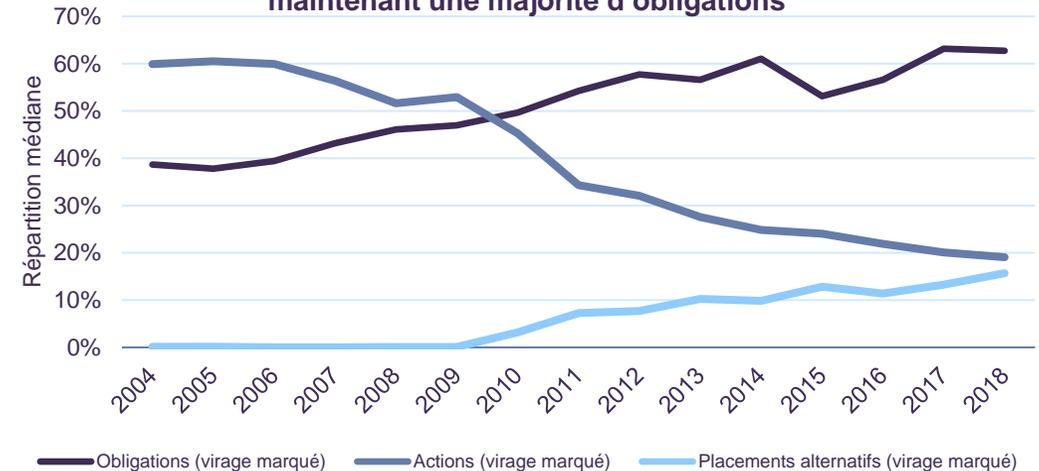
Cette politique vise-t-elle à réduire la protection contre l'inflation et à accroître les investissements dans des actifs à revenu fixe à faible rendement?

- Une stratégie d'investissement guidée par le passif consiste à acheter des obligations à long terme d'une durée égale aux passifs de retraite. Ainsi, si les taux d'intérêt montent ou baissent, la valeur des obligations baissera ou montera parallèlement à la baisse ou à la hausse du passif de la caisse.
- Cette stratégie a augmenté afin de réduire l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les évaluations actuarielles fréquentes.

Virage des caisses de retraite vers une stratégie d'investissements guidés par le passif entre 2004 et 2018



Les plans qui ont suivi ce virage depuis 2004 détiennent maintenant une majorité d'obligations



Sources : Letko Brosseau, données sur les régimes de retraite du Bureau du surintendant des institutions financières. *Rendement ou résilience? Un éclairage sur le changement de stratégie des gestionnaires de portefeuille des régimes de retraite au Canada*. Graphique 2 : Les régimes de retraite ont réaménagé leur portefeuille entre 2004 et 2018. Betermier, Sébastien; Byrne, Nicholas; Fontaine, Jean-Sébastien, Ford, Hayden, Ho, Jason, Mitchell, Chelsea. La reproduction est une copie de la version disponible sur : <https://www.banqueducanada.ca/2021/08/note-analytique-personnel-2021-20/>, août 2021.

Sources : Letko Brosseau, Données sur les régimes de retraite du Bureau du surintendant des institutions financières. *Rendement ou résilience? Un éclairage sur le changement de stratégie des gestionnaires de portefeuille des régimes de retraite au Canada*. Graphique 3 : Les régimes qui ont réaménagé leur portefeuille depuis 2004 détiennent maintenant une majorité d'obligations. Betermier, Sébastien; Byrne, Nicholas; Fontaine, Jean-Sébastien, Ford, Hayden, Ho, Jason, Mitchell, Chelsea. La reproduction est une copie de la version disponible sur : <https://www.banqueducanada.ca/2021/08/note-analytique-personnel-2021-20/>, août 2021.

Les caisses de retraite n'ont jamais été aussi intéressées à acheter des obligations à long terme, malgré des taux historiquement bas. Est-ce bon pour l'économie canadienne, pour financer l'avenir du Canada?

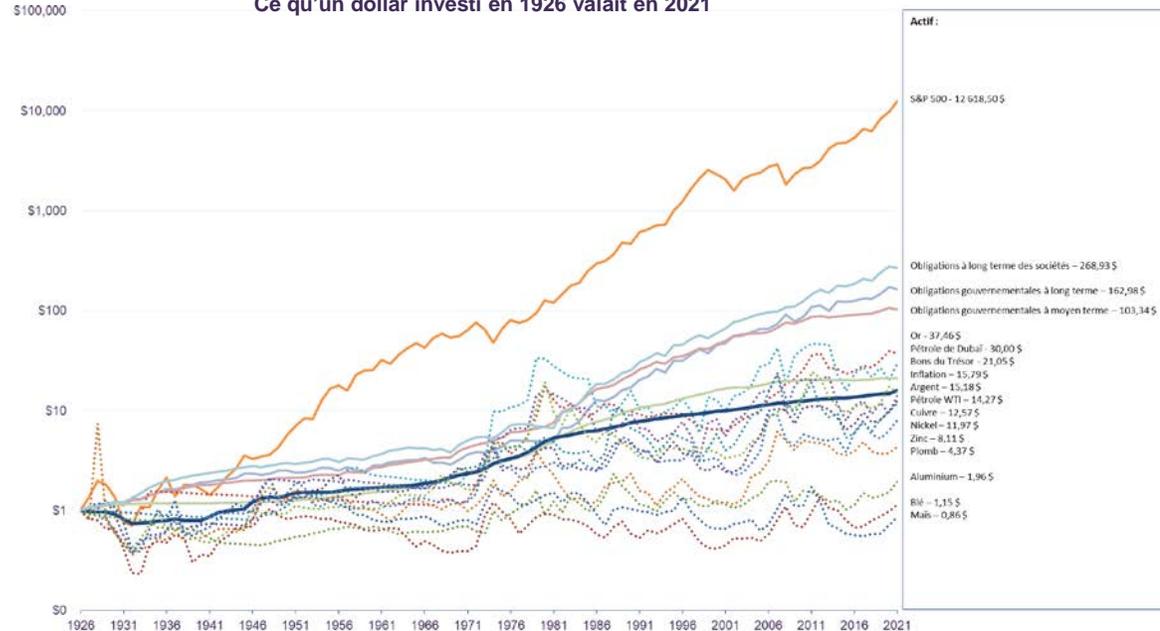


Quelle est la politique du gouvernement canadien?

Cette politique vise-t-elle à accroître les investissements dans des actifs à faible rendement?

- Les actions ont dépassé toutes les autres classes d'actifs au fil des ans.
- Les actions ont la volatilité de rendement la plus faible de toutes les classes d'actifs sur de longues périodes de détention.

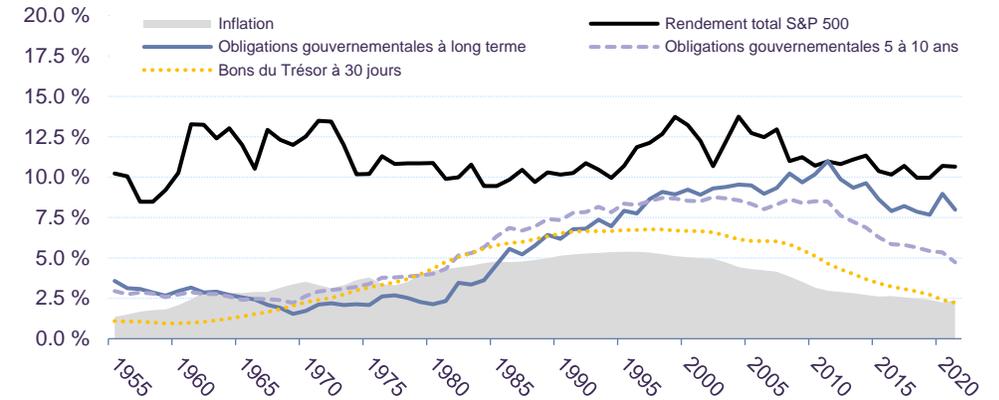
Rendements à long terme des marchés financiers américains et des matières premières
Ce qu'un dollar investi en 1926 valait en 2021



Sources : Morningstar Direct, CFA Institute, Letko Brousseau

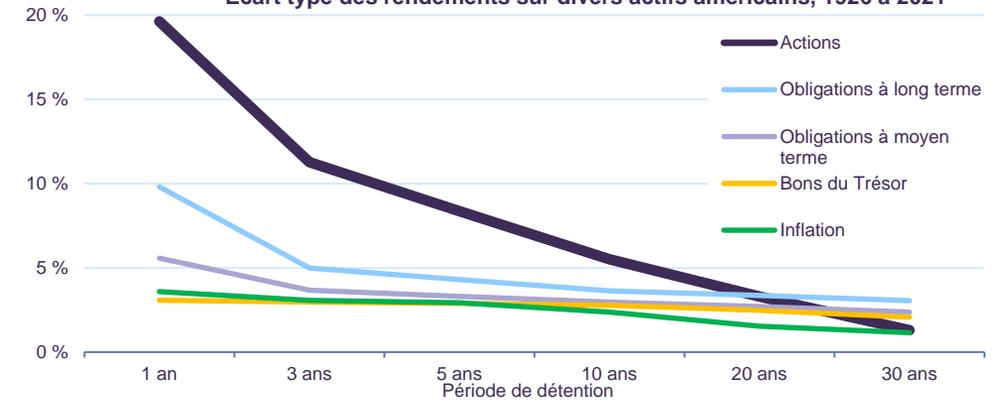
Les caisses de retraite se départissent des actions canadiennes : le canari dans la mine de charbon 11

États-Unis - Actions versus obligations
Pour une période de détention mobile de 30 ans, rendement annuel composé total



Sources : Morningstar Direct, CFA Institute, Letko Brousseau. Les données commencent en 1926. La première période de 30 ans se termine en 1955 (rendement de 1926 à 1955). Dernière période effective de 1992 à 2021.

La volatilité dépend de l'horizon de placement
Écart type des rendements sur divers actifs américains, 1926 à 2021



Sources : Morningstar Direct, CFA Institute, Letko Brousseau

Les fonds de pension investissent leurs actifs dans des instruments qui ne parviendront pas à suivre l'inflation et accuseront un retard par rapport aux actions.



Quelle est la politique du gouvernement canadien?

Cette politique vise-t-elle à encourager la gestion indicielle et dissuader les investisseurs d'analyser et de sélectionner activement les placements individuels, et d'établir des projections à leur sujet?

- Comme le zèbre qui ne veut pas s'isoler de son troupeau de crainte d'être la cible du lion, les promoteurs de régime se sont montrés beaucoup plus attentifs à ce que font les autres, en veillant à investir dans les mêmes catégories d'actif et dans les mêmes proportions que leurs homologues.
- Il n'est pas rare qu'un promoteur modifie sa répartition d'actif simplement parce qu'elle fait figure d'exception, et non en fonction de sa propre analyse des rendements ou des risques prévus.
- La gestion indicielle est soutenue par un argument économique selon lequel des personnes compétentes examinent et analysent constamment les cours des actifs du marché et qu'il est difficile de surpasser leur jugement.
- La gestion indicielle peut être sensée dans le cas des investisseurs individuels, mais la prémisse est que quelqu'un fait cette analyse détaillée.
- Est-ce judicieux d'inciter les plus grands investisseurs à ne pas contribuer à cette analyse?
- La gestion indicielle délègue la responsabilité de fixer les prix des titres à d'autres.
- Cette négligence n'accroît-elle pas le risque de distorsions et d'une croissance économique non optimale?

N'est-il pas de la responsabilité fiduciaire des investisseurs institutionnels d'exercer leur propre jugement indépendant sur la base d'une analyse prospective fondamentale et de participer au processus de découverte des prix?

Quelle est la politique du gouvernement canadien?

Cette politique vise-t-elle à diminuer la transparence et les normes et à accroître le recours à des spécialistes externes non tenus de rendre des comptes?

- Auparavant, les politiques d'investissement étaient larges et les allocations limitées à quelques grandes catégories.
- Les gestionnaires de placements étaient chargés de faire les bons choix en fonction des conditions de marché actuelles.
- Il est maintenant courant de s'appuyer sur des recommandations statiques et précises de classes d'actifs faites par les répartiteurs d'actifs.
- Les allocations sont principalement basées sur l'analyse statistique des rendements historiques et des corrélations croisées.
- Il y a peu, ou pas, d'analyse fondamentale prospective et le risque est souvent considéré après coup.
- Les résultats de ces recommandations ne sont pas échantillonnés ni mesurés; il y a un pouvoir limité, ce ne sont que des recommandations.
- Les sociétés de gestion sont soumises à des normes strictes de calcul et de présentation des rendements historiques qui font partie intégrante de leur code de déontologie. Ils sont également soumis aux normes strictes du Règlement 31-103.
- Il n'existe pas de transparence ni de normes similaires pour les recommandations faites par les répartiteurs d'actifs.

Si vous êtes conseiller municipal et siégez au comité de retraite de votre ville et qu'on vous fait la recommandation de sérieusement envisager d'investir 10 % de votre actif dans l'immobilier international, comment réagirez-vous?

Irez-vous chercher la liste des baux de certains immeubles de bureaux de Londres, Francfort ou Tokyo? Vous renseignerez-vous sur les taux d'actualisation utilisés?

Poserez-vous des questions sur les frais exigés? Ou vous contenterez-vous de lire le tableau des rendements à quatre chiffres et des corrélations qui vous est présenté en demandant qui d'autre fait de même?



La politique gouvernementale pourrait-elle aider à régler d'autres enjeux?

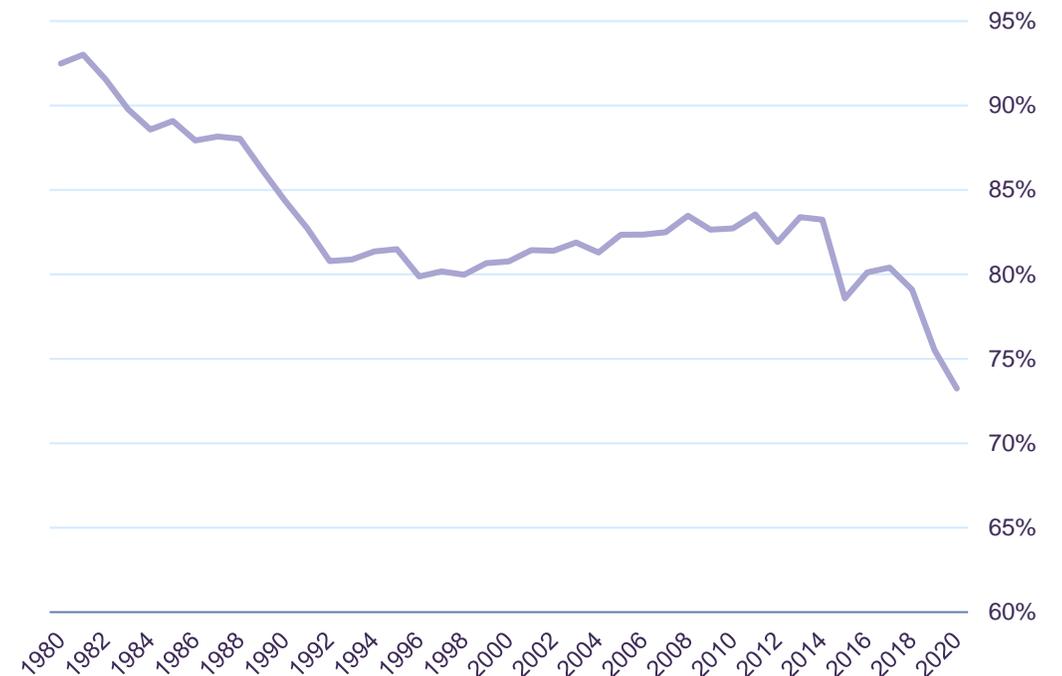
Bien que le Canada dépasse les États-Unis en ce qui concerne la croissance démographique, les ressources naturelles, la superficie, le niveau d'éducation, l'immigration, l'égalité et bien d'autres facteurs fondamentaux conférant un avantage économique...

- Le PIB par habitant du Canada, qui représentait plus de 90 % de celui des États-Unis en 1980, en représente aujourd'hui moins de 75 %.
- En pourcentage du PIB, les activités de recherche-développement des sociétés canadiennes représentent moins de 50 %¹ de celles des sociétés américaines.
- Les premiers appels publics à l'épargne, moyen de conserver les sociétés canadiennes au Canada et de financer leur croissance, représentent eux aussi moins de 40 %² de ceux des États-Unis en proportion de la taille respective des deux économies.

Constituant l'une des principales réserves d'épargne à long terme au Canada, les caisses de retraite pourraient-elles ou devraient-elles contribuer à combler cet écart?

Les investissements sont essentiels pour créer des emplois de qualité.

PIB par habitant du Canada par rapport à celui des États-Unis
(d'après les mesures de l'OCDE relatives à la parité des pouvoirs d'achat)



(1) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
(2) OCDE



Évolution de la réglementation des régimes de retraite

La réglementation des régimes de retraite a beaucoup changé en 40 ans

- Fréquence accrue des évaluations actuarielles.
- Raccourcissement du délai accordé pour combler les déficits ou amortir les excédents.

Conséquences de ces changements :

Accentuation de l'effet de la volatilité à court terme des marchés cotés

- Les marchés cotés sont réévalués quotidiennement; ils affichent donc une volatilité considérable à court terme, mais ils se rajustent et se redressent. En général, leurs rendements à long terme ont été beaucoup plus élevés et même moins volatils que ceux de toute autre catégorie d'actif. La réglementation a accru l'importance accordée à la volatilité à court terme au détriment des perspectives à long terme.

Amplification du stress lié aux cycles économiques pour les promoteurs de régime

- Les mauvaises conditions économiques entraînent une baisse des marchés boursiers et de la valeur des actifs.
- Parallèlement, les banques centrales baissent les taux d'intérêt pour relancer l'économie.
- Les réglementations stipulent que les engagements de retraite doivent être évalués par référence aux taux d'intérêt.
- Des taux plus bas entraînent des passifs plus élevés.
- La baisse des actifs et la hausse des passifs entraînent des déficits plus élevés.
- Les déficits doivent être réparés par les promoteurs de régimes et les garants au moment même où leurs entreprises souffrent.
- Durant ces moments difficiles, l'argent serait bien mieux investi ailleurs pour aider l'entreprise.

D'où beaucoup de stress et les tendances que nous avons passées en revue.



Voici ce qui s'est passé

- Réduction de la part des sociétés canadiennes et de l'économie du pays détenue par les régimes de retraite canadiens.
- Participation réduite des Canadiens aux régimes de retraite en général.
- Participation accrue à des régimes de retraite à cotisations déterminées au détriment des régimes de retraite à prestations déterminées bien plus efficaces.
- Moindre importance accordé aux marchés boursiers cotés, moindre liquidité et moindre visibilité des cours.
- Importance accrue des marchés privés subjectifs, négociés et généralement moins transparents.
- Réduction de la protection contre l'inflation et augmentation des investissements dans des actifs à revenu fixe à faible rendement.
- Davantage de gestion indicielle.
- Réduction de l'analyse fondamentale prospective et recours accru à l'analyse statistique historique.
- Recours accru à des conseils de spécialistes externes non mesurés et non soumis à des normes strictes.



Solutions possibles



Tenir compte des risques



Allonger l'horizon de placement



Accroître la transparence et renforcer la responsabilité



Solutions possibles



Tenir compte des risques

- La plupart reconnaîtraient immédiatement que les niveaux de risque de contrepartie, de gouvernance et de change diffèrent entre une banque indonésienne et une banque canadienne. Toutefois, le simple enregistrement des investissements à leur valeur marchande dans le rapport actuariel évaluant la solvabilité d'une caisse de retraite ne tient pas pleinement compte du risque.
- Un placement dans un fonds indiciel, pour lequel l'investisseur ou le gestionnaire de fonds n'effectue aucune analyse des placements individuels, ne comporte probablement pas le même niveau de risque qu'un portefeuille de titres de sociétés qui sont soumises à une analyse financière et économique détaillée.
- La réglementation oblige les banques à tenir compte des différents niveaux de risque en appliquant une réserve pour les actifs plus risqués. Un modèle semblable pourrait être envisagé pour les caisses de retraite.



Solutions possibles



Allonger l'horizon de placement

- En 2009, au plus fort de la récession, les marchés boursiers avaient chuté de 50 %¹ par rapport à leurs sommets; dans n'importe quelle ville canadienne d'importance, il aurait alors été extrêmement difficile de vendre même les meilleurs immeubles de bureaux, peu importe le prix. Mais comme aucune caisse de retraite n'a eu à le faire, les évaluations des immeubles n'ont pas été sensiblement révisées.
- De la même façon, seules les personnes qui ont dû vendre leurs actions de sociétés ouvertes ont réellement souffert de la faiblesse des cours d'alors. En ne vendant aucun titre, on évitait les pertes permanentes. Les caisses de retraite ont pourtant été forcées de comptabiliser les pertes non réalisées subies sur leurs placements en actions, traitement qui contraste avec celui des actifs immobiliers. La rigueur exige que les investissements privés et publics soient évalués sur la même base impartiale afin d'évaluer correctement les actifs des fonds de pension.
- Il convient de faire preuve de jugement pour évaluer la valeur des actions, tout comme celle de n'importe quel autre actif. Cela implique de reconnaître que les turbulences à court terme sont, de fait, temporaires.

(1) MSCI disponible à: <https://www.msci.com/real-time-index-data-search>



Solutions possibles



Accroître la transparence et renforcer la responsabilité

- Les normes GIPS (Global Investment Performance Standards) ont été créées pour fournir un cadre éthique pour le calcul et la présentation de l'historique de rendement des placements d'une société de gestion de placements.
- Actuellement, les investisseurs ont beaucoup de mal à obtenir des comparaisons pertinentes entre les recommandations formulées par les conseillers en répartition de l'actif.
- Étant donné que ces conseillers jouent maintenant un rôle essentiel, et précis, dans les placements des caisses de retraite, il est important d'établir des normes impartiales pour assurer la précision, l'exhaustivité, la transparence, la visibilité et la comparabilité de leur historique de conseils. Il devrait être possible d'élaborer ces normes, comme on a pu le faire pour le secteur de la gestion de placements. C'est une question de responsabilité.



Politiques gouvernementales

Ces tendances sont en grande partie le résultat de la réglementation en matière de régimes de retraite qui a raccourci l'horizon d'investissement de ce qui est par ailleurs un projet à long terme : l'épargne pour la retraite.

- Les politiques gouvernementales visant les régimes de retraite ont créé une dynamique qui a entraîné des changements profonds dans la structure de base du système de retraite canadien, dans l'économie dans son ensemble et dans le contrat social auquel souscrivent les Canadiens.
- Que ces changements soient considérés comme bénéfiques ou désavantageux, ils doivent être débattus par les autorités de réglementation, par les professionnels du domaine, par les promoteurs et les participants des régimes, et par l'ensemble de la population.
- Ils sont simplement trop importants pour être ignorés.
- On pourrait être tenté de s'en remettre aux gestionnaires de régime pour contrer les effets négatifs de ces tendances, mais une telle approche serait malavisée et inefficace. En effet, les gestionnaires de régime réagissent de façon très prévisible au cadre réglementaire dans lequel ils évoluent et la seule façon de modifier leur comportement, si tel est l'effet requis ou voulu, consiste à modifier ce cadre.
- Bien que l'intervention des gouvernements se doive d'être légère, la réglementation des régimes de retraite doit refléter la politique gouvernementale...

Il est grand temps que tous les Canadiens se saisissent du sujet. La qualité des emplois est en jeu.



Abandon progressif des régimes à prestations déterminées



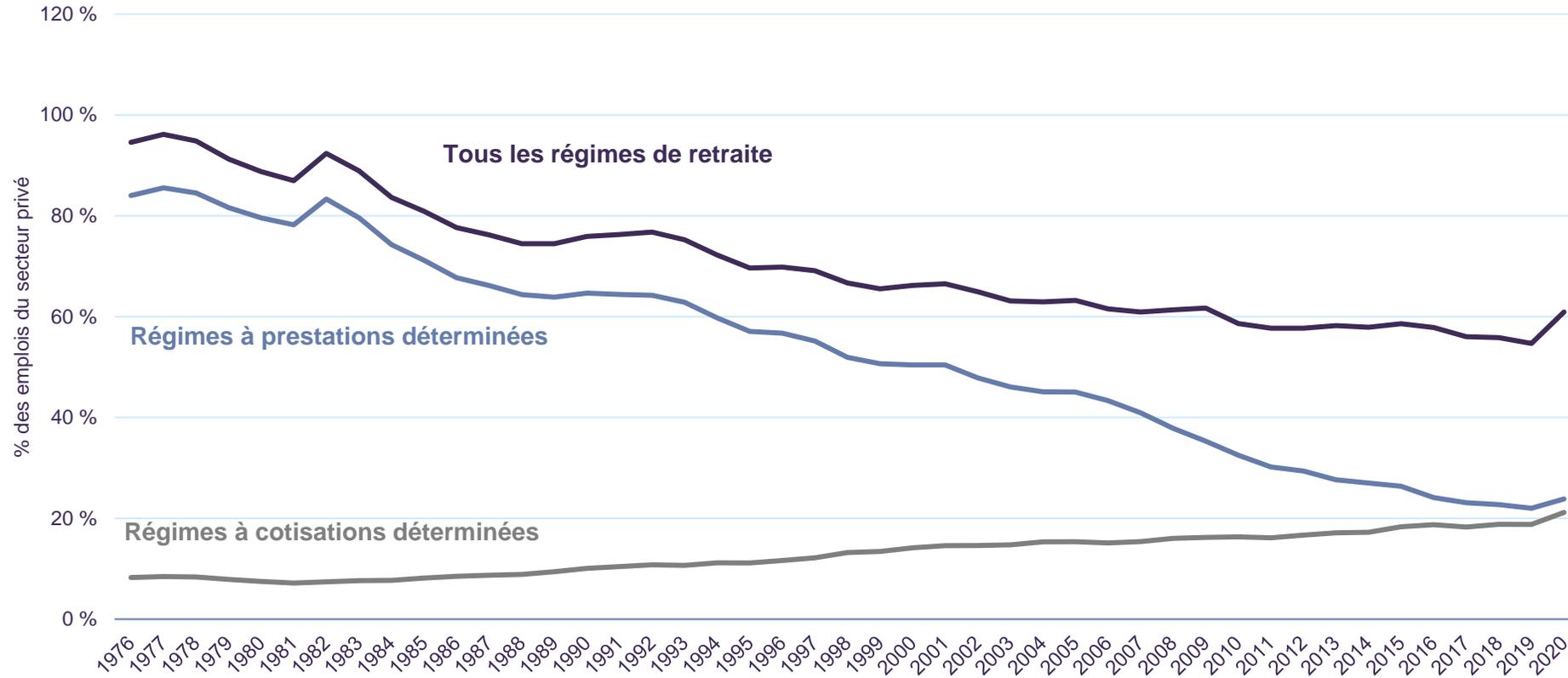
Annexe A – Régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées

- Il existe des différences très importantes entre les régimes de retraite à prestations déterminées et ceux à cotisations déterminées.
- Dans un régime à prestations déterminées, le promoteur et le participant du régime cotisent tous deux au régime pendant la durée de l'emploi et, une fois à la retraite, le participant reçoit une rente déterminée d'après ses dernières années de salaire.
- Dans un régime à cotisations déterminées, le promoteur et le participant cotisent aussi au régime pendant la durée de l'emploi, mais à son départ à la retraite, le participant doit retirer son actif du régime et l'investir lui-même.
- Malgré de légères variations sur ces thèmes, les régimes de retraite présentent l'une ou l'autre de ces structures de base, dont les différences ont de lourdes conséquences.



Abandon progressif des régimes à prestations déterminées

Régimes de retraite du secteur privé



Sources : Statistique Canada, Letko Brousseau



Régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées

Généralement, dans un régime à cotisations déterminées, l'employé choisit ses placements durant ses années de cotisation et part à la retraite avec son capital. Son départ à la retraite entraîne donc un changement dans sa situation :

- **Nécessité d'accroître la pondération des titres à revenu fixe**
 - Le retraité ne pouvant courir le risque d'un recul du marché durant sa retraite, il est forcé d'opter pour un portefeuille de titres à revenu fixe.
- **Retrait de capital sur une plus longue période**
 - Bien qu'une personne de 65 ans ait une espérance de vie de 17 ans, le retraité doit prévoir la possibilité de vivre jusqu'à 90 ou 95 ans. Il doit donc conserver son capital plus longtemps, au cas où.
- **Frais de gestion plus élevés**
 - Investissant seul et ayant un capital moindre, le retraité paiera des frais de gestion plus élevés, probablement beaucoup plus élevés.
- **Manque de compétence**
 - N'ayant pas accès à la même compétence financière, le retraité risque davantage de faire une erreur coûteuse.



Régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées

- Scénario de base – Régime à prestations déterminées
 - Hypothèses : Retraite à 65 ans, espérance de vie de 83 ans, rente annuelle de 50 000 \$, rendement de 3 % sur les titres à revenu fixe, de 8 % sur les actions et de 6 % pour un portefeuille équilibré comprenant 40 % d'obligations et 60 % d'actions, frais de gestion de 0,5 %
 - Capital requis au moment du départ à la retraite : 550 000 \$

Facteur	Prestations déterminées	Cotisations déterminées	Δ Capital requis	Capital requis
Régime à prestations déterminées	Scénario de base			550 000 \$
Répartition d'actif	Fonds équilibré (40 % d'obligations, 60 % d'actions)	Fonds d'obligations (100 % d'obligations)	+26 %	690 000 \$
Période de retrait	17 ans	27 ans	+42 %	975 000 \$
Frais de gestion	0,5 %	1,5 %	+14 %	1 100 000 \$
Régime à cotisations déterminées		Équivalent au scénario de base		1 100 000 \$



Régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées

Capital requis pour une rente annuelle de 50 000 \$:

Prestations déterminées : 550 000 \$
Cotisations déterminées : 1 100 000 \$

+100 % !

1 400 000 \$ ou +160 % en intégrant le manque de compétence financière

Rente annuelle de 19 000 \$ avec un capital de retraite de 550 000 \$

Bien qu'ils aient besoin d'un capital plus élevé, les participants des régimes à cotisations déterminées épargnent généralement moins que ceux des régimes à prestations déterminées.

Rente annuelle de 15 000 \$ avec des cotisations inférieures de 20 %



Pourquoi faut-il s'inquiéter?

- Rentes plus modestes
- Moindre demande des consommateurs
- Peu d'emplois
- Moins d'épargne dans l'économie
- Plus de placements à revenu fixe, moins de capital de risque
- Moins d'actionnaires, plus grande concentration de la richesse
- Économie plus anémique, perte de compétitivité
- Plus grande dépendance envers l'État, les rentes ne suffiront pas aux besoins



Pour en savoir plus,
visitez notre site web à
www.lba.ca/fr



Montréal

Bureau 2510
1800, avenue McGill Collège
Montréal (Québec) H3A 3J6
(514) 499-1200



Toronto

Royal Bank Plaza, tour Sud
200, rue Bay, bureau 2100
Toronto (Ontario) M5J 2J4
(647) 426-1987



Calgary

Bureau 800
355 - 4e avenue SO
Calgary (Alberta) T2P 0J1
(587) 350-1706



Source pour les images : images utilisées sous licence de Shutterstocks.com

Les informations et opinions contenues dans les présentes sont fournies à titre indicatif seulement, sont sujettes à changement et ne visent pas à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal, ni des recommandations en matière de placement, et ne doivent pas être utilisées comme tel. À moins d'indication contraire, les renseignements sont présentés aux dates indiquées. Bien que ces renseignements soient considérés comme exacts à la date où ils ont été préparés, Letko, Brousseau & Associés Inc. ne peut garantir qu'ils sont exacts, complets et à jour en tout temps.

Lorsque les renseignements proviennent ou sont dérivés de sources externes, les sources sont considérées comme fiables, mais la société n'en a pas effectué une vérification indépendante. Aucune représentation ou garantie n'est fournie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à la fiabilité de ces renseignements. Les opinions ou estimations présentées constituent notre jugement à cette date et sont modifiables sans préavis.

Les présentes peuvent contenir certaines déclarations prospectives qui reflètent nos attentes actuelles ou prévisions quant à des événements futurs concernant l'économie, les changements du marché et ses tendances. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant les devises, la croissance économique, les conditions actuelles et prévues et d'autres facteurs appropriés dans les circonstances qui peuvent faire en sorte que les performances, perspectives, événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans, ou sous-entendus par, lesdits énoncés. Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Note sur les marques: Agrium Inc., Magna International Inc, Rona, Inc., Banque Royale du Canada, Compagnies Loblaw Limitée, Air Canada, Bell Canada, Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada (CN), Chemin de fer du Canadien Pacifique, TELUS Corporation, Bombardier, Inc., Linamar Corporation, Les Aliments Maple Leaf Inc.,

